



**COMPTE-RENDU CA n° 3
Lundi 29 juin 2020 à AUFFAY**

Membres présents : COMMARE Dominique, DELAHAIS Jessy, DUVAL Xavier, DUVILLIE Arnaud, HAMARD Philippe, HERELLE Richard, LEFEBVRE Jean-Michel, LEMONNIER Alain, LEVEE Patrick, METAYER Gérard, NOYELLE Philippe, PESSY Patrick, POIGNIE Adrien, RAGEL Laurent, SAMSON Catherine, SUDRON Alain, WINKLER Robert.

Invités présents : BLANCHARD John, TLUSTEK David

Absents excusés : BARBARAY Philippe, CHIU Garry, COTE Christian, DEPARCY Sylvie, GONFREVILLE Nathalie, MICAUT Philomène.

Absent : GOUBERT Gaëtan

1) Adoption procès-verbal

Le procès-verbal du CA n° 2 du CD76TT du lundi 13 janvier 2020 a été adopté à l'unanimité.

2) Compte-rendu d'activités

Avant de commencer ce CA, Patrick LEVEE demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire de pongistes décédés récemment : monsieur LEROY (ASC TOUSSAINT TT), monsieur CAZOULAT Jean-Louis (ExxonMOBIL Gravenchon SL), monsieur THOMAS (Elan boésien pour la maîtrise TT), monsieur CHAUVET

Il remercie la mairie d'AUFFAY via son représentant, NOYELLE Philippe, membre du CD76TT de nous accueillir dans une salle de réunion de la mairie.

Malgré la période de confinement récente liée au COVID 19 et qui a contraint les différentes instances comme le CD76TT de prendre des mesures comme l'arrêt des rencontres prévues pour les championnats par équipes mi-mars, cela n'a pas empêché de continuer la poursuite de travaux administratifs en distanciel comme la révision/ rédaction des statuts et du règlement intérieur avec l'aide d'Adrien POIGNIE, de poursuivre le suivi de dossiers de demandes de subvention déposés auprès de l'agence nationale du sport (ANS) par John BLANCHARD entre autres, etc

Les principaux points abordés :

- **La convention DSDEN (1)** : l'appel à projets « opération tennis de table à l'école » a été reconduit lors d'une réunion en Visio conférence le 18 juin dernier en présence de membres de la DSDEN, de l'USEP et du comité.
Le bilan est mitigé en raison du confinement mais des motifs de satisfaction avec les actions qui sont menées au sein des écoles avec les clubs participants à l'opération
A noter :
 - Envoi des dossiers dans les clubs
 - **RETOUR** des dossiers de partenariat **fin juillet**

Remarque : compétence requise pour intervenir dans les écoles : avoir au moins le niveau d'animateur fédéral

Bilan : les interventions dans les écoles sont très positives

- (1) : convention qui expire en décembre 2020, il faudra donc discuter de la mise en place d'une nouvelle convention à cette période (il faudra prévoir une fin de convention en juin pour se caler sur la saison sportive)
- **Bilan** de l'action proposée sur une journée le mercredi 25 septembre 2019 de 10 à 12 heures dans le cadre de la semaine du sport scolaire

Pour rappel : « Dans le cadre de la convention de partenariat entre la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, le Comité Départemental de Tennis de Table et l'USEP de la Seine-Maritime et suite à la réunion du Comité de Pilotage qui s'est tenue le 2 Juillet 2019, il a été convenu d'ajouter une action dans le cadre de cette convention. Celle-ci se tiendra durant la semaine du Sport Scolaire qui aura lieu du 23 au 27 Septembre 2019. Pour le Tennis de Table, il est proposé aux clubs de proposer une « porte ouverte »

Ce bilan est négatif : la communication a été insuffisante et trop tardive. Avant d'envisager de relancer une telle opération, il faudra que tout soit calé avant.

- **Bilan olympiade 2016-2020**

Patrick veut féliciter tous les membres des commissions qui ont fait en sorte que tout fonctionne bien au sein du comité, d'autant plus que le contexte n'était pas simple (la mise en place et le fonctionnement de la fusion entre autres). Il y a eu aussi un travail important sur la structuration interne du comité.



- Le projet associatif proposé dès 2016 était une bonne base et il faut d'ores et déjà réfléchir à sa continuité pour l'olympiade à venir.

Quelques pistes de réflexion :

- Mener des actions importantes pour le projet associatif des clubs
- Proposer de la formation pour les dirigeants de club afin de développer et acquérir d'autres compétences

Proposition : **créer** une cellule en interne au comité qui serait en mesure de répondre aux questions des clubs

- La féminisation : une priorité : relancer les féminines dans les clubs
- La détection : la poursuivre et l'intensifier lors de la prochaine olympiade, mieux la structurer
- Licenciation : on peut observer une perte pour les catégories benjamins/poussins (passe de 50 licences à 35)
- Reprise de la saison en septembre : **la sécurité sanitaire** doit être la principale préoccupation, il faudra attendre les conditions sanitaires avec lesquelles l'activité tennis de table va pouvoir recommencer. Il est souhaitable que l'on ait les informations pour les forums des associations afin de pouvoir rassurer les personnes intéressées.
- Statuts et règlement intérieur du comité : ces documents indispensables ont été retravaillés pendant la période de confinement par Patrick LEVEE et Adrien POIGNIE. Ils ont été depuis validés par la fédération.

→ Concernant les statuts, après une relecture par Patrick, une règle imposée par la fédération doit retenir l'attention de tous : **25 %** des postes à pourvoir doivent être attribués au sexe le moins représenté. Si les postes ne sont pas pourvus, ils doivent rester vacants. Concernant la composition du bureau directeur, cette règle doit aussi être appliquée soit 8 membres dont 2 réservés au sexe le moins représenté.

Proposition de Philippe HAMARD : ouvrir le bureau directeur aux trois responsables de district, ce qui fait l'unanimité parmi les membres présents.



→ concernant le règlement intérieur, le document de base de la fédération a permis à Patrick et Adrien de l'adapter aux particularités du comité.

Quelques points importants :

- La mutualisation des salariés
- Toutes les commissions ont été recensées et inscrites dans le RI
- Concernant les districts : n'ayant pas d'existence « légale » (car ce ne sont des associations loi 1901), ils ne peuvent avoir de comptabilité. Pour tout besoin, il faut passer par le trésorier général.

Pour conclure, les statuts et règlement intérieur seront applicables dès qu'ils seront votés (en AG)

Dans un premier temps, ils sont adoptés à l'unanimité par les membres présents.

- **Assemblée générale** 12 septembre 2020 : son déroulement :
 - Pointage : 13 h 30
 - Début AG extraordinaire : 14 h (mais il faut que le quorum soit atteint)
 - AG ordinaire : ouverture dès la fin de l'AG extraordinaire

Pour conclure, Patrick souligne que le comité fonctionne grâce à la contribution de chacun et remercie une nouvelle fois les bénévoles.

3) Le pôle financier

Philippe HAMARD propose le bilan suivant :

Analyse des postes comptables de l'exercice 2019 : achats et charges (Différences significatives en rapport de l'exercice N-1)

Quelques exemples ACHATS ET CHARGES :

→ Fournitures en matériel informatique : + 2000 € (pour la gestion du championnat jeunes)

→ Location salles : + 3000 € (gestion à revoir)

→ Indemnités arbitrage : + 2000 € compensés par 2376€ d'arbitrage (championnat de France SA)

→ aide aux clubs : + 1300 € car création d'un troisième GE, une des satisfactions de cette olympiade car 2 emplois nouveaux sur 4 ans)

→ Frais de déplacement : + 5 500 € (dont 3 300 € de vacations passées en frais de déplacement)



→ Vacations :

- 3000 €

Soit une augmentation des charges de plus de + 8 800 €

A noter une charge d'investissement de 7 500 € pour l'achat des tables

Intégration à cet exercice des OD comptables en charge exceptionnelle pour 1800€

- Recettes et subventions :
 - Stages : + 2500 €
 - Formations : + 1800 €
 - Subvention exceptionnelle : + 5000 € (pour le nouveau groupement d'employeurs)

- **Projection 2020 :**
 - Impact de la crise sanitaire
 - Economie d'échelle (épreuves non faites en raison du confinement) : décision d'une dotation en balles pour les clubs qui ont au moins une équipe en championnat départemental + un bonus tenant compte du nombre d'équipes engagées en championnat *jeunes*.

- **Impact financier lié au COVID :**

→ Des économies substantielles ont ainsi été faites car les coûts ont été moindres par rapport à ce qui avait été initialement prévu. Par exemple :

- Masse salariale : chômage partiel pour les salariés ce qui a engendré une baisse de la masse salariale
- Récompenses : 1200 €
- Balles : 300 € (car il y a eu moins de compétitions)
- Frais de déplacement : 1500 €
- Tour 4 critérium : 1500 €
- Coupe de Rouen : 200 €
- Vétérans plus de 55 ans : 150 €
- Circuit jeunes : 500 €
- interclubs : 400 €

C'est pourquoi Philippe HAMARD a fait la proposition d'une dotation en balles pour les clubs répondant aux critères (voir paragraphe précédent)

→ Les équipes engagées en 2^{ème} phase : les clubs seront remboursées sous forme d'un *avoir* sur les engagements de la prochaine saison.

- **Le conseil de ligue** (samedi 26 juin)

Il a permis de faire le point sur l'argent qui n'a pas été dépensé en 2^{ème} phase suite au confinement : décision d'un *avoir* de 50 % pour les équipes qui seront engagées en régionale.

Concernant les résultats financiers de la ligue, il y a une réserve qui sera mise de côté pour venir en aide aux petits clubs en difficulté (notamment pour aider à la rémunération des postes d'entraîneurs afin de protéger les salariés). Bien souvent, les clubs n'ont pas pu mener des actions comme un loto pour collecter des fonds et peuvent ainsi se retrouver en difficultés. Les clubs très fragiles par rapport aux frais engagés seront répertoriés, puis les informations seront remontées vers la ligue. Par ailleurs, toutes les informations utiles seront données lors de la prochaine AG du comité.

- **L'agence nationale du sport (ANS)**

Le comité doit donner un avis sur les dossiers déposés par les clubs. Puis, tout est remonté vers la ligue et une commission d'harmonisation puis vers la fédération.

Réponse pour les demandes de subventions en juillet.

4) Situation sportive

Comme la phase 2 n'a pas pu aboutir, pour la saison sportive 2020-2021, c'est la fin de la phase 1 qui va servir de base.

Dominique fait le point :

- Le championnat *jeunes* : 1 tour de district + la finale n'ont pas pu être faits.
- Les Interclubs : tout a été envoyé avant le confinement mais ayant eu très peu de retours, il est difficile de se faire une idée
- Championnat individuel-*vétérans* : 120 inscrits
- Critérium : Le tour 4 et la finale n'ont pas pu avoir lieu. Le tour 3 servira de référence pour le tour 1 de la saison 2020-2021. 489 inscrits. Le règlement pour la catégorie *séniors* est à revoir
- la finale par classement n'a pas pu avoir lieu.

→ Proposition que les amendes de la phase 2 soient effacées, ce qui est accepté à l'unanimité.

→ Le calendrier pour la prochaine saison sportive : il reste quelques ajustements à faire. Il est validé ce jour pour cette version.

→ Les règlements sportifs :

- En championnat Individuel, toutes les catégories *jeunes* auront un tableau *élites* (16 juniors, 16 cadets,...)
- Pour le championnat par équipes, faire descendre d'office les équipes classées 8^{ème}

→ L'action « sport pour tous » en partenariat avec le CROS les 3 et 4 septembre prochain : Philippe BARBERAY en assurera la gestion.

→ Le challenge des clubs : annulation car trop peu représentatif vu la saison sportive écourtée

→ Déploiement de GIRPE : récupération de 15 ordinateurs portables équipés de *spid*,...+ batterie + 7 mini tours. Facturation aux clubs.

Un quart des clubs vont être ainsi équipés grâce au comité, l'objectif étant *in fine* d'aider le maximum de clubs à utiliser GIRPE.

5) Pôle communication

Patrick a invité David TLUSTEK qui va intégrer le comité lorsqu'il sera coopté. Il

va prendre la suite de Nathalie pour la communication du comité (voir CR du 13 janvier § 6)

Quelques chiffres :

- Site WEB : 1772 abonnés
- Réseau Facebook : 413 abonnés

Il propose quelques pistes de réflexion pour améliorer la circulation de l'information :

- Synthétiser encore plus le site pour qu'il soit plus facile d'utilisation
- Réfléchir à une nouvelle charte graphique
- Créer un nouveau logo en se référant aux valeurs du comité

David en profite pour nous faire voir quelques logos sur lesquels il a travaillé et pour lesquels il souhaite échanger avec les membres présents. Ces échanges furent fructueux et permettront à David de les peaufiner en tenant compte des suggestions de chacun pour une prochaine présentation.



6) Les districts

Robert WINKLER donne la date de l'assemblée générale du district dieppois : vendredi 4 septembre à Neufchâtel-en-Bray

7) Rapport référent CD76TT

John BLANCHARD donne quelques précisions sur cette saison si particulière :

- Les stages d'avril (vacances de printemps) ont été annulés
- Le stage initialement prévu en juillet est annulé aussi
- Maintien du stage d'août : il faut le diviser en deux pour pouvoir le maintenir car il faut tenir compte des règles sanitaires en vigueur. L'organisation est la suivante : 1 groupe sur sélection à Grand-Couronne et 1 groupe sur inscriptions à Montivilliers

Constat de John : les parents hésitent à remettre leurs enfants par peur du COVID.

- Le circuit *jeunes* : mise en place d'une réunion en début de saison pour le relancer. Il est difficile de faire des actions avec les 4-7 ans
- Entraînements sur le pôle : ils reprennent progressivement.
- 3 candidatures seino marines pour entrer au pôle de Grand-Couronne : elles ont été toutes les 3 refusées. Se pose donc la question du recrutement et à termes de l'avenir du pôle de Petit-Couronne.
- Les groupements d'employeurs : concernant le GE créé récemment, Nicolas DEBRAY va partir en formation en septembre, il va falloir adapter son emploi du temps

8) Divers

- Démission de Christophe Joseph Dit Lanchon, membre du CD76TT

Le conseil d'administration s'est achevé à minuit 15.

La secrétaire

C.SAMSON

Le président du CD76TT

P.LEVEE



COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE SEINE-MARITIME DE TENNIS DE TABLE

